

Modalité des formations théorique et pratique

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (Télévision), et / ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur votre contrat ou en agence).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme, et le mieux étant le soir pour les cours avec nos enseignants.

La formation théorique porte sur la connaissance des réglementations concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média et avec un enseignant ou via Internet par le système IciCode.

Nos cours de code durent 1 heure et sont dispensés de manière collective, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Ils se déroulent en deux phases : un cours de 30 minutes par un enseignant et un test de 20 questions sur le thème abordé.

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dûs à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Ils durent entre 30 minutes et 1 heure. Un ou plusieurs thématiques seront traitées par cours.

L'enseignant se sert d'un support créer en interne, permettant d'animer chaque séquence.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dûs à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite;
- l'influence de la fatigue et de la somnolence sur la conduite;
- Les risques liés au chargement du véhicule et l'importance de la ceinture de sécurité.
- Vitesse
- Distracteurs
- Réglementation spécifique sur l'arrêt et le stationnement.
- Réglementation sur les règles de priorités.

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

De l'écoute pédagogique vous sera proposée, les explications de l'enseignant sera mutualisée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétences seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.